Les vingt-cinq ans de l'Institution de Ségur, à Roubaix

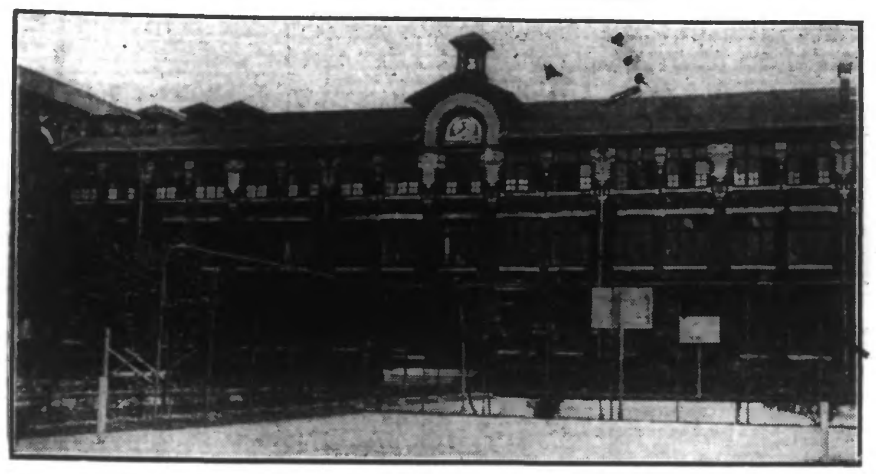

UNE VUE DE L'INSTITUTION DE SÉGUR, PRISE DE LA RUE COLBERT.

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Institution de Ségur fêtera, samedi, en grande solennité, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

A ce sujet, il nous a paru opportun de tracer un bref historique de l'action remarquable qu'a exercée cet établissement l'enseignement religieux à qui de nombreuses Roubaisiennes doivent le bienfait d'une haute éducation.

C'est en 1907 qu'est née l'Institution de Ségur, aussitôt après l'expulsion des Sœurs de la Sagesse, et dans le local même où ces saintes filles avaient, pendant si longtemps, veillé sur l'Instruction et l'éducation des jeunes filles, avec un dévouement dont on n'a pas perdu le souvenir.

Pour remplacer ces admirables éducatrices, les autorités religieuses de la ville, soucieuses de voir confier à des mains éprouvées une tâche aussi délicate, firent appel à un groupe de personnes déjà exercées à cette charge et dignes de reprendre le flambeau que leur abandonnaient les religieuses au chemin de l'exil.

C'est ainsi que, grâce à Mgr Dutoit, l'actuel évêque d'Arras, alors supérieur du collège Notre-Dame des Victoires, à M. le chanoine Bernot et enfin à Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin, fut constitué un premier noyau d'éducatrices qui recevaient la lourde mission de poursuivre l'œuvre remarquable des Sœurs de la Sagesse.

C'est à Mme Devivaise — encore à la tête de l'établissement — que fut confiée la direction de l'Institution qui reçut le nom de Ségur,, en souvenir du grand prélat et écrivain du siècle dernier.

A M. le chanoine Bègne, actuellement doyen à Saint-Martin, à cette époque vicaire à la même paroisse, est dû le choix de ce vocable. Certes, le parrain a maintenant plus d'une raison d'être fier d'une filleule qui a vu le jour en des moments troublés et dont l'avenir pouvait paraître alors assez sombre.

Depuis lors, que de chemin parcouru, sous l'égide d'un Comité qui compte à sa tête M. Louis Toulemonde.

Dans leurs fonctions, si lourdes d'une responsabilité accrue encore par l'affluence croissante des élèves, celles qui avaient entretenu si brillamment la tradition laissée par leurs devancières, dont elles voulaient être, non les remplaçantes mais les continuatrices, ont donné toute la mesure de leur zèle et assuré le renom de l'Institution.

Au cours de la grande tourmente, s'adaptant aux difficultés du moment, après que les locaux de l'institution eurent été affectés par l'envahisseur à des services d'ambulance, les maîtresses et leurs élèves restées en pays occupé, s'installèrent dans les maisons qui voulurent bien les héberger et entre autres à l'Institut Technique. C'est là que l'Institution de Ségur eut l'occasion de prouver quelles magnifiques Françaises sortaient de ses rangs, qui mettaient en pratique l'enseignement qu'elles avaient reçu. Il suffit de citer le nom de Mlle Marguerite Nollet, une ancienne élève qui, avec tant d'autres, dont les noms sont sur toutes les lèvres, trouva le moyen de servir en secret sa patrie en captant les informations de l'ennemi.

Puis, après la guerre, commence un nouveau chapitre de l'histoire de Ségur. Les locaux sont devenus insuffisants pour le nombre des élèves et la Société civile de l'établissement acquiert alors un magnifique emplacement bordé par les rues Colbert et Voreux, sur lequel s'élevaient bientôt de vastes bâtiments dans un cadre merveilleux, propice à l'étude.

Ce sont ces vingt-cinq années d'efforts, au service de Dieu et de l'enseignement, que le geste du Cardinal Liénart consacrera samedi. Et sa bénédiction s'étendra par delà l'école à tous ceux et à toutes celles qui ont voué leur vie au plus fécond et au plus pur des idéals : l'éducation chrétienne de l'enfant.

A la cérémonie de samedi, outre le Cardinal Liénart, participera Mgr Lecomte, évêque d'Amiens.

M. le chanoine Bègne, doyen de St-Martin, prononcera l'allocution au cours de la Grand'Messe.

Mgr Dutoit, évêque d'Arras, à son vif regret, se voit empêcher d'assister à cette fête à laquelle néanmoins il dédie toute son affectueuse pensée.

L'affaire de la « Banque des Flandres » devant le Tribunal correctionnel de Lille

Le tribunal a entendu hier, les plaidoiries dans l'instance introduite contre M. Marius Neuville et plusieurs membres du Conseil d'administration, de la Banque des Flandres. Me G. Boyer-Chammard intervenait au nom de la masse des créanciers de la faillite; il demande une condamnation provisionnelle de 200.000 fr.; cette demande est formée contre tous les inculpés et la partie civile demande une condamnation solidaire contre chacun des inculpés.

M. Dufayet, substitut de M. le Procureur de la République, demande contre Neuville et ses complices, une condamnation à une peine d'emprisonnement. Pour ceux des inculpés contre lesquels sont retenues seulement des infractions à la loi sur les sociétés, il ne s'oppose pas au bénéfice de la loi de sursis.

Me Luc Decroix présente la défense du commissaire aux comptes, Desailly; il estime que les erreurs commises par l'inculpé sont excusables en raison de la complexité des questions qui lui étaient soumises et de son défaut absolu de compétence en la matière; il demande au tribunal d'écarter l'inculpation d'escroquerie.

Auparavant, Me Balavoine avait présenté la défense du principal inculpé, Marius Neuville. Celui-ci n'a retiré, dit-il, aucun bénéfice des opérations auxquelles il s'est livré; il le représente comme un excellent père de famille et rappelle sa qualité de pensionné de guerre.

Me Regnault présente enfin la défense de Boiron, ami de guerre de Neuville, dans lequel il avait la plus grande confiance, il a suivi aveuglément les instructions de son patron.

La suite des plaidoiries aura lieu aujourd'hui, à partir de 15 h. 30.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 1er juin :

Aujourd'hui, saint Pamphile; demain, sainte Emilie.

Soleil : Lever, 4 h. 54; coucher, 20 h. 43.

Lune : Dernier quartier du 27, nouvelle le 4 juin.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er juin (Région Nord) : Mauvais temps; ciel trois quarts couvert se couvrant avec pluies; vent du Secteur Sud, 8à 10 m.; température nocturne en hausse;; maximum de température stationnaire.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., au Groupe d'Ecoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

M. Gustave Aelbrecht est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Le « Journal Officiel » nous apprend la nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur de notre concitoyen, M. Gustave Aelbrecht, grand mutilé de guerre.

Soldat à la mobilisation, au 26e régiment d'infanterie à Nancy, M. Aelbrecht est blessé une première fois d'une fracture du bras au cours d'une charge à la baïonnette, le 25 août 1914.

Sur sa demande, non rétabli encore, il rejoint son régiment, qui se trouve à Ypres, le 7 décembre 1914.

Souffrant de sa blessure, ne pouvant plus se servir d'une arme, il est nommé infirmier de la compagnie de mitrailleuses et participe à toutes les actions.

Il est cité à l'ordre du régiment au Chemin des Dames le 14 avril 1917, en ces termes: « Sur le front depuis le début de la campagne, n'a cessé de faire preuve de courage et de dévouement en assurant la relève et les premiers soins aux blessés, surtout au cours des derniers engagements. »

Le 18 février 1918, devant Verdun, Côte du Poivre, il est grièvement intoxiqué par les gaz ypérites, ce qui nécessite son évacuation sur un hôpital parisien.

En avril 1927, M. Aebrecht obtient pour ses brillants états de service la Médaille militaire, avec la citation suivante à l'ordre de l'armée: « Bon et brave soldat, a été grièvement intoxiqué en faisant son devoir devant Verdun, une blessure, une citation antérieure. »

M. Aelbrecht est membre de l'Union des Mutilés de Roubaix depuis 1922. Il y a quelques années, il a dû quitter Roubaix pour aller à la campagne à cause de son état de santé. Il est actuellement près d'Hazebrouck, où il préside le groupement de Mutilés.

Nous adressons à M. Aelbrecht nos plus sincères félicitations.

Halle Flipo. Beurre fin, 17; extra fin, 19.

UN MONUMENT VA ÊTRE ÉRIGÉ SUR LA TOMBE DE M. L'ABBÉ BELLAERT A LEZENNES

Dimanche 12 juin, après la grand'messe, aura lieu à Lezennes, la bénédiction d'un monument érigé par ses anciens paroissiens sur la tombe du regretté curé de la commune, M. l'abbé Bellaert, dont le souvenir est resté vivant dans la paroisse Saint-Martin, à Roubaix, où il avait été vicaire.

Le monument, en granit Labrador, représente une grande croix sur laquelle se détache un Christ, du sculpteur Bouchardon. Il porte l'inscription: « Les paroissiens reconnaissants à leur regretté pasteur ».

Après la grand'messe, un cortège se rendra de l'église au cimetière pour la cérémonie de la bénédiction.

VISITEZ L'EXPOSITION ARTISANALE PERMANENTE, 59, rue des Champs.

DISTINCTION HONORIFIQUE

A l'occasion du Congrès national de la Ligue française de l'Enseignement, qui s'est tenu récemment à Toulouse, M. Oscar Moutiez, trésorier de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot, a reçu la médaille de bronze de la Prévoyance sociale.

A la réunion hebdomadaire du Comité de cette association, qui s'est tenue hier, M. Paul Jorion, vice-président, a félicité vivement le titulaire de cette distinction.

BUVEZ la PERLE Blonde **Meyerbeer** 5c5. 28290

LE TRÉSOR DU FAILLI ESPAGNOL

Il y a des années qu'un soi-disant Espagnol et... failli par-dessus le marché, se dit emprisonné et confié sa peine et... la moitié de son secret, à des correspondants inconnus de toutes les parties du monde.

C'est ce qu'on a appelé l'escroquerie au trésor espagnol. Elle dure encore, puisque récemment un de nos concitoyens recevait les doléances du failli emprisonné qui demande qu'on l'aide à récupérer une somme de 1.800.000 fr., enfermée, on le sait, dans une malle déposée dans gare incertaine...

Le prix de la naïveté doit se solder par la possession du tiers de cette somme. Inutile d'ajouter que l'âme charitable et intéressée, qui se pencherait sur cette misère dorée encourrait les pires mécaventures.

De trésor point, de prisonnier espagnol, pas davantage, ça aussi on le sait depuis longtemps.

Mais si l'escroc poursuit son mode de prospection de la candeur humaine, n'est-ce pas parce qu'il y a été encouragé par la crédulité de quelques-uns de ses correspondants.

On aimerait à savoir quelle proportion de réponses satisfaisantes ont pris le chemin de la « Lista Correos, etc... », où un certain « Juan Trinidad » doit les retirer.

Peut-être, au fond, que le rédacteur des appels désespérés de l'homme qui gémit sur la paille humide des cachots est tout simplement un misanthrope et qu'il traduira quelque jour en formules douloureuses pour notre amour-propre, la part d'illusions spontanées qui gît, en dépit de toute vraisemblance, au fond de l'âme humaine.

Comme s'il nous fallait encore cette raison-là pour croire à la bêtise humaine.

LE ROI DES REMÈDES est la **Pommade Florentine,** merveilleuse contre toutes les maladies de la peau (eczéma, démangeaisons, plaies variqueuses). Prix : 8.50 (impôt compris). **Rocher,** 32, rue de Grenelle, Paris, et toutes pharmacies. 11d

Au Parti Démocrate Populaire

Vendredi prochain, réunion du groupe d'études des Jeunesses Démocrates, au local habituel, 63, rue de Lannoy.

M. Pierre Weil, avocat stagiaire au barreau de Lille, y traitera le sujet suivant:

« Historique du socialisme; ses modifications successives. Position du Parti Démocrate Populaire vis-à-vis du Parti socialiste ».

La valeur bien connue du conférencier et l'intérêt du sujet à l'ordre du jour ne manqueront pas d'attirer à cette réunion, comme aux précédentes, un grand nombre de jeunes gens, adhérents ou sympathisants, désireux de se documenter sur des sujets d'actualité.

La tombola des Commerçants du Centre

La grande tombola des commerçants du Centre se poursuit toujours au milieu du plus grand succès et les nombreux porteurs de billets apprendront avec joie que la date du tirage approche. Le Comité a décidé, en effet, d'arrêter la distribution des billets le jour de la grande braderie du Centre, qui aura lieu le lundi 4 juillet; le tirage aura lieu irrévocablement le dimanche 10 juillet. D'ici là, tous ceux qui n'ont pas encore tenté de gagner les 20.000 francs de lots pourront faire quelques achats dans le Centre et posséder ainsi quelques billets, dont un seul peut rapporter 5.000 francs.

La grande ducasse de l'Epeule et de l'Alouette

Cette ducasse qui, chaque année, se déroule dans ces deux artères, remportera les 2, 3 et 4 juillet un succès sans précédent, grâce au dévouement des membres du Comité des fêtes de ces quartiers. Nous reviendrons en détail sur le programme élaboré qui, outre une braderie exceptionnelle le samedi 2 juillet, de 14 à 18 h., comprendra pour le dimanche 3 juillet de nombreux jeux et courses, dont les prix en espèces atteindront 2.000 francs. Les forains peuvent encore s'inscrire 124, rue de l'Epeule, jusqu'au 15 juin, date à laquelle les inscriptions seront irrémédiablement closes.

La soirée des Amicales Marlot et Linné

Dimanche 5 juin, les Amicales Marlot et Linné donneront un bal de famille au profit de la caisse de secours des sections sportives de leur groupement. Ce bal aura lieu dans la salle des fêtes des Amicales (Entrée: rue Ingres) et commencera à 18 heures.

Les concours du 14 juillet

Il est rappelé aux concurrents et chefs de groupe, que les inscriptions pour les concours du 14 juillet sont reçues à la Mairie, Bureau du Secrétariat, porte 20, à partir d'aujourd'hui 1er juin.

Une délicate affaire

On sait que la justice s'occupe d'une affaire dans laquelle est mise en cause un ecclésiastique de la ville.

Trois pères de famille viennent de se constituer partie civile et ont chargé Me Lévy, du barreau de Lille, de la défense de leurs intérêts.

Une bassine prend feu dans une cuisine

Mardi soir, vers 22 h. 10, les pompiers furent alertés pour se rendre rue du Lieutenant-Castelain où un incendie venait de se déclarer. En fait, le sinistre se réduisait à fort peu de chose.

En effet, c'est une bassine pleine de linge, reposant sur un réchaud à gaz allumé qui s'était échauffée lorsque le liquide fut évaporé, déterminant la combustion du linge. C'est dans la cuisine de M. Delmotte, 15, rue du Lieutenant-Castelain, qu'a éclaté cet incendie. M. Delmotte s'était absenté de chez lui, accompagné de sa femme, laissant la bassine sur le feu. Heureusement, la fumée s'échappant de la fenêtre ouverte de la cuisine, au premier étage, attira l'attention des voisins et leur permit d'avertir les pompiers.

Ceux-ci n'eurent guère à intervenir. Les dégâts sont minimes.

En attendant le tramway...

M. Raymond Berland, âgé de 35 ans, chef de chantier à l'E.L.R.T., domicilié, 27, rue Louis-Faure, à Lille, se trouvait mardi, vers 14 h. 30, boulevard de Paris, attendant le Mongy. Quelques amis vinrent à passer et M. Berland fit une « causette ». Mais un accumulateur qu'il tenait à la main lui pesant, il déposa l'appareil au pied d'un arbre.

Cinq minutes plus tard, la conversation terminée, M. Berland voulut reprendre son accu. A sa grande surprise l'appareil n'était plus là, quelqu'un l'avait adopté...

M. Berland a porté plainte et l'on recherche le voleur.

COMMERÇANTS DU MOULIN, POTENNERIE, RAVEEDI ET NOUVEAU-ROUBAIX. — Réunion générale aujourd'hui mercredi 1er juin, dans une salle de l'Ecole de la rue d'Hem (entrée rue d'Hem), à 7 h. 30. La Commission compte sur la présence de tous les commerçants. Ordre du jour : Election de plusieurs membres de la Commission.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce mercredi, au local, à 19 h. 30, répétition générale. Réception du président d'honneur artistique.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir, à 20 heures, répétition générale.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale au siège, 126, rue du Pile.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Mercredi, à 20 h. 15, répétition générale.

CHORALE « L'EPEULOISE ». — Ce soir, à 20 h. répétition générale.

CROIX

UN APPEL DU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX CHOMEURS

Le Comité d'entr'aide aux victimes du chômage, au cours de la dernière séance a décidé de recourir à une souscription à domicile pour augmenter le produit des collectes destinées à assurer des secours extraordinaires aux victimes du chômage.

La lettre suivante est adressée à la population croisienne qui, une fois de plus, saura répondre à cet appel en faveur des malheureux et réservera bon accueil aux collecteurs qui se présenteront à domicile samedi et dimanche.

Depuis le mois de janvier dernier, un Comité s'est formé à Croix pour venir en aide à la population victime de la crise du chômage.

Vous n'ignorez pas qu'il a pu recueillir, grâce au dévouement de ses membres et à la sympathie que son action a rencontrée, des dons assez importants qui lui ont permis, pendant de nombreuses semaines, d'attribuer aux plus nécessiteux, des secours extraordinaires en nature.

Vous savez que, pendant les grands froids, des distributions de coke ont été faites régulièrement, soulageant ainsi les malheureux d'une dépense importante pour leur budget.

Nous ne croyons pas utile d'insister sur tout ce que le Comité a pu faire en faveur des chômeurs depuis sa création, nous sommes persuadés que vous avez suivi ses efforts avec intérêt.

Les ressources du Comité, composées strictement des dons recueillis près de la population moins atteinte par la crise ne seront plus suffisantes d'ici quelque temps pour continuer à assurer les distributions de secours qui sont si appréciées des malheureux.

Un gros effort reste à faire et nous avons la conviction que notre pressant appel ne laissera pas indifférents ceux qui nous ont déjà aidés dans nos premières difficultés.

C'est pourquoi, conformément aux décisions qui ont été prises lors d'une réunion du Comité, nous nous sommes permis de remettre cette lettre à un collecteur dévoué qui recevra l'obole que vous voudrez bien lui confier.

Nous souhaitons, pour le soulagement de tant de détresse, que, dans la mesure de vos possibilités, vous puissiez continuer votre confiance au Comité dont la composition est un sûr garant de son impartialité.

Soulager la misère, en dehors de toutes questions politique ou religieuse, voilà le seul but que nous voulons atteindre.

Avec votre aide nous y parviendrons.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir, à 20 h. 15, répétition générale; communications sur l'assemblée générale du dimanche 5 juin prochain.

CHORALE STE-CECILE. — Ce soir mercredi, répétition à 20 h. 30.

HARMONIE MUTUELLE DE CROIX. — Répétition générale mercredi 1er juin, à 20 h. 30, au siège, « Café St-Pierre ».

WASQUEHAL

Mort d'un ancien combattant

Mardi matin est décédé en son domicile, après une longue et douloureuse maladie, M. Jules Frère, concierge de la mairie, membre de la section des Anciens combattants du Centre et de la société de secours mutuels « L'Union Mutualiste ».

Le défunt, qui n'était qu'âgé que de 47 ans, laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge. Les funérailles auront lieu vendredi prochain, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas. Les anciens combattants et les mutualistes disponibles sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade.

Réunion à la maison mortuaire, rue Michelet, à 9 h. 45.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., à la Salle des Fêtes de la Mairie.

SECOURS AUX CHOMEURS. — L'inscription des nouveaux chômeurs complets ou partiels demandant à bénéficier des secours du Fonds municipal, secontinuera demain jeudi, à la Mairie, de 9 à 11 h. Se munir du livret de famille, du certificat de chômage et des certificats de salaires de sautres membres de la famille.

POUR LES PAUVRES. — M. Deknudde-Boels, rue de Tourcoing, 56, 50 francs.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Une assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 12 juin, à la Salle des Fêtes de la Mairie. Les adhérents sont priés d'assister nombreux à cette réunion au cours de laquelle seront discutées diverses questions intéressantes.

A L'UNION MUTUALISTE. — Réunion du Conseil d'administration samedi 4 juin, à 20 heures, chez M. Louis Lejeune, rue de Roubaix.

A LA JEUNE FRANCE. — Demain jeudi, à 19 h., cours gratuit de solfège au siège, 8, rue Pasteur.

ERRATUM. — Plusieurs communications concernant Wasquehal ont paru par suite d'une erreur matérielle en locale Wattrelos dans notre édition de lundi. Elles avaient trait au Congrès des Médaillés du travail, à des réunions de la Jeunesse catholique et du Cercle d'études des Syndicats libres, à des résultats d'adjudication et à la Consultation des nourrissons.

WATTRELOS

Une dame tombe dans un escalier et se tue

Un pénible accident s'est produit lundi soir rue des Plats, numéro 8. Mme Julie Demuynck née Montfort, âgée de 52 ans montait se coucher vers 11 h. 30, suivie de son fils, âgé de 12 ans.

Comme elle se trouvait presque en haut de l'escalier conduisant à sa chambre elle trébucha soudain et, tombant à la renverse, elle alla s'abattre dans le couloir.

Lorsqu'on la releva, bien que ne semblant pas porter de graves blessures, elle avait cessé de vivre. Le docteur Pecquereau, de Mouscron, appelé d'urgence ne put que constater le décès qu'il attribue à une hémorragie cérébrale.

Les funérailles de Mme Demunyck auront lieu jeudi à 8 h. 30, en l'église Saint-Gérard.

Une réunion de propagande du Parti démocrate populaire

La section wattrelosienne du Parti démocrate populaire a tenu dimanche, en son local du Crétinier, une réunion de propagande. Au cours de cette réunion, présidée par Me P. Weill, avocat au barreau de Lille, que M. Louis Vandeoberghe a présenté à l'auditoire dans les termes les plus heureux, le président de la section, M. Gérard Ladmann, exposa l'essentiel de la doctrine du Parti, dans le Problème de la paix.

L'orateur rappela que le Parti démocrate populaire veut une paix organisée, fondée sur le droit et non plus sur les alliances militaires entre peuples.

Me P. Weill félicita le jeune orateur de son exposé plein d'idées nouvelles et hardies et, après avoir résumé en quelques formules brèves et bien choisies tout le programme de paix du parti, adressa à l'auditoire un vibrant appel pour la propagande des idées démocrates populaires.

Deux fraudeurs sont arrêtés

La gendarmerie de Wattrelos a conduit hier à Lille, les nommés Alphonse Rappes, 30 ans, ajusteur, demeurant à Hellemmes, 1, place de la République et Armand Thieffry, 26 ans, camionneur, demeurant à Lille, 294, rue Pierre-Legrand, arrêtés dans la nuit de lundi à mardi au lieu dit «Sentier de Wattrelos», par la brigade du Crétinier, porteurs de 32 kilos de tabac.

ECHENILLAGE. — Il est rappelé que l'échenillage auquel sont astreintes tous les exploitants de propriétés closes ou non closes, doit être terminé pour le 1er juillet.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTOS. — Les perceptions auront lieu dans l'ordre suivant : Lettres A, B, C, D, E, le 1er juin; F, G, H, I, J, le 2 juin; K, L, M, N, O, P le 3 juin; Q, R, S, T, U, V, le 4 juin; W, X, Y, Z, le 6 juin. Le bureau sera ouvert pour les retardataires les 10 17 et 24 juin, de 8 à 11 h.

FANFARE ACCORDEONISTE «L'AVENIR». — Ce soir mercredi, répétition générale à 19 h. 30, et vendredi, répétition partielle à 19 h. 30, au siège, chez Eugène Everaert, 33, rue des Champs.

AU CERCLE DRAMATIQUE H. PORTIER. — Répétition ce soir, au siège, Café Deffrennes, Grand'Place, à 19 h. 45.

SYMPHONIE WATTRELOSIENNE. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale au siège.

A L'UNION CHORALE. — Jeudi à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

ERRATUM. — Par suite d'une erreur matérielle, les communiqués relatifs aux répétitions de la Chorale St-Maclou, de la Musique Municipale et de la Coeilia du Crétinier, que nous avons insérés lundi, ont été publiés sous la rubrique Wasquehal.

LANNOY

Une chasse à l'homme mouvementée

A la suite des vols d'une motocyclette à Roubaix le 12 mai, et d'un vélo à Tourcoing le 14 du même mois, vols que le « Journal de Roubaix » a signalés, Walter Delcoigne, âgé de 30 ans, était recherché par la police.

Or, mardi matin, le garde Casqueveaux de Lys, était informé que Delcoigne se trouvait en logement à Lannoy, rue des Remparts, Impasse Boutemy, 4.

Accompagné de son collègue Trenteseaux et du garde Thuillier, de Lannoy, il se rendit au logement de Delcoigne, avec l'intention de l'arrêter.

A une demande du garde, la tenancière du logement, qui est l'amie de Delcoigne répondit qu'il n'était pas là. Mais le garde Casqueveau ayant entendu du bruit à l'étage, s'élança dans l'escalier. Arrivé dans la chambre, il constata que celle-ci était vide, et aperçut Delcoigne, dans une tenue plus que sommaire, qui venait d'atteindre le toit de l'usine Boutemy, contiguë à l'habitation, et se tenait blotti dans la gouttière.

Les gardes prévinrent alors la gendarmerie de Lannoy. M. Capron, chef de brigade, accompagné du gendarme Dubois, se rendit rue des Remparts.

Une échelle, empruntée à un voisin, fut posée dans la cour de l'habitation et adossée au mur de l'usine Boutemy

---

C'est le

JEUDI 30 JUIN

qu'aura lieu le

TIRAGE

DE LA

Grande Loterie de la Presse

Malgré la crise économique qui pèse sur notre région, cette tombola reste très justement appréciée de tous nos lecteurs. Son succès, elle le doit à l'importance, à la beauté, à la fraîcheur et à la diversité des lots qui la placent, SANS CONCURRENCE POSSIBLE, au-dessus de toutes les tombolas qui ont jamais été offertes au public.

Elle le doit à *SES GROS LOTS :*

1e UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 50.000 fr.
2e UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 20.000 fr.
3e UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 10.000 fr.
4e UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 5.000 fr.

A la série de vingt-cinq lots de 1.000 francs

qu'elle a ajoutée, cette année, à la liste de ses lots tant convoités et qui sera très appréciée dans les heures difficiles que nous traversons.

Elle le doit enfin aux nombreux objets qu'elle remet à ses heureux gagnants, objets de haut prix, représentant *tous les goûts, tous les agréments, toutes les utilités. Nous en donnerons prochainement la nomenclature.*

Nous nous permettons de rappeler à nos lecteurs l'intérêt qu'ils ont de ne pas attendre la dernière minute pour se procurer des billets. Ils en trouveront au prix d'UN FRANC dans nos bureaux et chez nos dépositaires et vendeurs.

LA 11e FÊTE FÉDÉRALE

de la Fédération des Sociétés d'éducation physique, de sport et de préparation militaire au service militaire de la région du 1er corps d'armée aura lieu à La Madeleine le 11 septembre

Cette active et importante Fédération, groupant actuellement 150 sociétés du Nord et du Pas-de-Calais, avait projeté d'organiser, de concert avec la section lyrique de l'Amicale des Arts de Roubaix, une soirée de gala au théâtre Sébastopol.

Au cours de la dernière réunion, le Comité a décidé, qu'étant donné le deuil cruel qui frappe notre pays, cette soirée serait supprimée et que toute l'activité de ses membres se porterait vers l'organisation de la onzième fête fédérale.

Rappelons que celle-ci aura lieu à La Madeleine, le 11 septembre prochain, que la municipalité de cette ville la subventionne largement, que les commerçants locaux et de nombreuses personnalités politiques et industrielles de la région ont également promis leur appui et qu'enfin le Comité d'organisation peut, dès maintenant, compter sur la participation de nos plus fortes sociétés régionales.

Le règlement de cette fête, dont le succès sera retentissant, est actuellement à l'impression et, jusqu'à nouvel ordre, les demandes de renseignements peuvent être adressées au secrétariat provisoire, 28, rue Lepelletier, Lille.

L'assemblée générale du Comité régional des huissiers, à Cambrai

L'assemblée générale du Comité régional des huissiers du Nord et du Pas-de-Calais a eu lieu dimanche, à 11 heures, au palais de justice de Cambrai, sous la présidence de Me Bernard, huissier à Cambrai, président du Comité régional et membre du Comité central des huissiers de France.

Soixante-quinze congressistes avaient répondu à l'appel lancé par le bureau.

Me Mathieu a présenté ensuite les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, puis, avec son éloquence coutumière, il développa longuement et clairement toutes les revendications poursuivies par le Comité central, tant au point de vue de la profession qu'à celui de l'intérêt général des justiciables. Enfin, il a préconisé « l'union et la concorde ».

Enfin, en termes très élogieux, il regretta le départ de Me Bernard qui doit cesser prochainement ses fonctions d'huissier.

Mes Foutry et Lenglart ont présenté des rapports qui ont été adoptés.

Me Duprez, vice-président, a regretté aussi le départ de Me Bernard et lui a remis un magnifique objet d'art.

Il fut décidé que le prochain congrès se tiendrait à Béthune.

En fin de séance, on procéda à l'élection des délégués des communautés et au renouvellement du bureau comme suit :

Président, Me Duprez, de Saint-Pol-sur-Ternoise; premier vice-président, Me Foutry, de Douai; deuxième vice-président, M. Mauriaucourt, d'Arras; syndic rapporteur, Me Charlent, de Maubeuge; trésorier, Me Lenglart, de Saint-Omer; secrétaire, Me Leprette, de Cambrai; membres, Mes Bon, de Lille; Gay, de Merville; Journée, de Boulogne-sur-Mer. Toussaint, d'Etaples; Lorthios, de Béthune; Buisine, de Valenciennes; Couture, de Gravelines.

Un déjeuner intime a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale.

Le pèlerinage du Comité du Souvenir du 243me R.I., à Hébuterne

Le Comité du souvenir du 243e R. I. nous prie de rappeler que le pèlerinage annuel anniversaire des combats d'Hébuterne aura lieu le dimanche 5 juin, au cimetière des 243e et 327e R. I., route de Bucquoy, sur le territoire d'Hébuterne-Serre.

Pour les personnes désirant s'y rendre par chemin de fer, il est rappelé qu'ils doivent prendre les trains du matin, direction de Paris, pour arriver à la gare de Beaucourt-Hamel à 8 h. 44. Le cimetière se trouve à environ 35 minutes de marche de cette gare.

Le cimetière d'Hébuterne est maintenant *classé comme cimetière national.* La manifestation du 5 juin sera présidée par M. le général Petin, commandant la 1re Région. Elle commencera à 11 h. par une messe en plein air, qui sera dite par M. l'abbé de Le Rue, ancien aumônier du 5e bataillon du 243e R.I. Un discours sera ensuite prononcé par M. le colonel Lequeux, le brave commandant du 5e bataillon du 243e dans les journées du 10 au 13 juin 1915.

Beaucoup de familles et beaucoup d'anciens du 243e voudront profiter de cette belle manifestation pour aller saluer les héros des 243e, 233e et 327e tombés à Hébuterne dans ces mémorables journées et en même temps serrer la main de leur ancien chef.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 1er juin 1932 — N° 20.

LA TUTELLE DE GEORGETTE

PAR

ARTHUR DOURLIAC

Le réveil de Marcel

Marcel était rentré chez son père dans un état de fièvre et d'exaltation que ni la marche, ni la fraîcheur matinale n'avait pu réussir à calmer. De Neuilly au Luxembourg, il suivait un rêve si beau, qu'il n'en souhaitait pas la fin et ne s'apercevait pas du chemin parcouru...

Aimé! il était aimé!

On a beau être modeste et n'avoir que le costume d'un Cadet de Gascogne, il y a des indices auxquels on ne peut se tromper sans se boucher les yeux et les oreilles! Les regards jaloux et les réflexions aigres-douces étaient la meilleure preuve de son succès...

Aimé, lui!

Il s'arrêtait parfois, le cœur débordant d'une joie qu'il eût voulu crier aux étoiles pâlissantes et les balayeurs rencontrés sur sa route se montraient du doigt, en riant, la perruque et les bottes jaunes dépassant la pelisse, dont le propriétaire parlait tout seul.

— Un peu gris, le mousquetaire!

Ils ne se trompaient qu'à demi! L'amour grise autant que le champagne et ses fumées lui montaient au cerveau.

Aimé: Il était aimé!

Oh! la chère! la très chère! qui à travers l'enveloppe disgracieuse, avait su voir l'âme tendre, toute pleine de son image! qui avait su deviner tout ce qu'il n'osait dire et qui, dans sa délicatesse féminine, n'avait pas hésité à faire les premiers pas, l'appelant de son joli doigt...

Comme il allait la chérir, mettre son orgueil et sa joie à satisfaire ses moindres caprices, à prévenir ses moindres désirs... Comme il allait travailler pour faire rejaillir un rayon de gloire sur ce front chéri! Comme il allait s'efforcer d'illustrer ce nom qui serait désormais le sien! « Madame Marcel Nanteuil. »

Oh! elle n'aurait pas à rougir de son choix! Il se le jurait bien! Souteau par le regard de l'aimée, il ne connaîtrait ni lassitude, ni défaillance; il se montrerait digne d'elle, de leurs deux pères et, de Là-Haut, le grand disparu laisserait tomber un sourire, comme une bénédiction, sur celui qui allait être son fils.

Et le parrain! Allait-il être heureux de retrancher une syllabe à sa filleule! Tout en la taquinant sans cesse, il l'aimait d'une affection paternelle et il oublierait bien vite ses légers griefs devant le bonheur de son enfant.

Il lui fallut tout son respect filial pour résister à la tentation de réveiller son père, lui dire sa joie et le presser de faire une démarche auprès de Madame d'Harnetal...

Il était vraiment un peu tôt!

Avec un soupir de résignation, il gagna sa chambre, se coucha et s'endormit d'un sommeil peuplé de rêves délicieux.

A son réveil, le professeur était parti à son cours... Marcel essaya de travailler, ouvrit ses livres, commença de tracer une épure... mais sa pensée était ailleurs et incapable de la fixer, il abandonna compas, équerre et s'en alla flaner par les rues, croyant déjà sentir un bras léger appuyé sur le sien.

« Appartement à louer. »

Devant une maison neuve de la rue Gay-Lussac, il s'arrêta le nez en l'air. Déjà, il pensait à leur installation probable; Nanteuil et Madame d'Harnetal ayant les mêmes principes là-dessus: « Les jeunes avec les jeunes! Un mariage, un ménage ». On se verrait le plus possible, mais chacun chez soi.

Marcel regardait l'écriteau, indécis? S'il visitait? Ça n'engageait à rien?

A la suite de la concierge, obséquieuse et empressée, il monta deux étages, parcourut les diverses pièces, s'accouda au balcon découvrant toute la rue et sourit à la gracieuse silhouette qui lui apparaîtrait ainsi de loin lorsqu'il reviendrait de son laboratoire...

Il examina tout d'un air entendu, jugeant, critiquant, méditant... Ici serait leur chambre... Là son cabinet de travail... et rougit imperceptiblement lorsque la bonne femme affirma avec aplomb que ça plairait sûrement à Madame, d'autant que l'appartement étant libre, on pourrait y mettre les tapissiers dès que Monsieur voudrait.

C'était vrai, il faudrait aussi s'occuper de l'ameublement...

Machinalement, il entra dans un magasin, se fit montrer des étoffes, des meubles... un peu plus, il aurait fait établir le devis!

Puis ce fut le tour du bijoutier, des bagues de fiançailles, des boutons d'oreilles... en attendant la pièce de mariage...

Devant la fleuriste, il songea:

— A quand le premier bouquet?

Les heures passèrent vite, dans ces puérilités charmantes et lorsqu'il se mit à table en face de son père, qui l'attendait la serviette au cou, celui-ci arrêta ses excuses avec un sourire indulgent:

— C'est bon! c'est bon! un coup de soleil dans les yeux! Tu me conteras cela au dessert; je meurs de faim.

Une lettre était posée sur l'assiette du jeune homme... l'écriture lui fit battre le cœur... il la décacheta et la parcourut rapidement pendant que son père découpait posément...

— Eh bien, mon petit, tu ne te sers pas?...

Il y a une ombre d'inquiétude dans la voix grondeuse... mais il ne l'entend même pas... hypnotisé devant